

AVIS LÉGAL

Prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration de la STL

En conformité avec l'article 33 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01), avis est donné, par la présente, que la prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Société de transport de Laval (STL) aura lieu le 1^{er} décembre 2025, à 17 h 30, au 2250 de l'avenue Francis-Hughes à Laval.

Donné à Laval ce 20 novembre 2025.

La secrétaire de la Société,
Me Marie-Noëlle Legault